Lunel, le 12/06/2024

lunel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections législatives : la Ville recherche des assesseurs

La Ville de Lunel s'apprête à organiser les deux tours des élections législatives les 30 juin et 7 juillet prochains.

Afin que ce scrutin se réalise dans les meilleures conditions, la Ville de Lunel recherche des citoyens bénévoles pour tenir le rôle d'assesseur dans ses 16 bureaux de vote.

Être assesseur n'implique ou n'engendre aucun rattachement à un parti politique. C'est le Code électoral qui régit le fonctionnement et l'organisation des élections au suffrage universel direct. Il impose la présence d'un président, adjoint au maire, conseiller municipal ou électeur, chargé de faire appliquer la loi, d'un secrétaire et d'au moins deux assesseurs par bureau de vote. Être assesseur volontaire est donc avant tout un acte citoyen d'engagement dans la vie de la cité.

Conditions d'admission pour être assesseur :
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune de Lunel,
- Être disponible le dimanche 30 juin 2024 ou le dimanche 7 juillet 2024, et impérativement présent à partir de 7h45 dans son bureau de vote d'affectation jusqu'à la fin du dépouillement, afin d'émarger le procès-verbal.

Missions de l'assesseur :
- Après vérification de l'identité de l'électeur par le président, l'assesseur doit rechercher le nom de la personne sur les listes d'émargement, la faire émarger et apposer la date du vote sur la carte électorale.
- Lors de la fermeture du bureau de vote, l'assesseur assiste le président lors du comptage des émargements.

Un rapide temps d'information-formation sera organisé avant 8h, le jour des scrutins, pour les assesseurs.

Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à vous faire connaître et remplir formulaire en ligne sur le site de la Ville.

L'ESSENTIEL

Élections : la Ville recherche des assesseurs pour les élections législatives

Afin que les élections législatives se déroulent dans les meilleures conditions,
la Ville de Lunel recherche des citoyens bénévoles pour tenir le rôle d'assesseur
dans ses 16 bureaux de vote.
Formulaire à remplir en ligne sur www.lunel.com

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr